

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Tenue le 18 septembre 2019

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES

Nombre de parents présents: 14 parents se sont présentés à l'assemblée.

L'assemblée générale s'est tenue dans la cafétéria de l'édifice Saint-Joseph pour les deux édifices. Une feuille de présence a été complétée à l'entrée de la cafétéria par les parents.

1 - Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue du président du conseil d'établissement :

19 h 37 – Ouverture de l'assemblée

Monsieur Frédéric Davignon, président du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue.

2 - Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Madame Ana-Maria Martin **et résolu que** Madame Alexandra Courtemanche soit la secrétaire de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

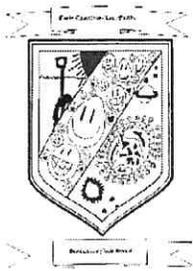
3 - Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par Monsieur Frédéric Davignon.

Il est proposé par Madame Aurélie Séguier **et résolu :**

Que : l'ordre du jour de l'assemblée générale soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité



**Procès-verbal de
l'assemblée générale de parents
2019-2020**

4 - Lecture et Adoption du compte rendu de l'assemblée générale de septembre 2018

Madame Mélanie Ménard fait la lecture du compte rendu de l'assemblée générale du 5 septembre 2018.

Il est proposé par Madame Anick Bessette et résolu :

Que : le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 septembre 2018 soit adopté avec les ajouts suivants proposés par Monsieur Frédéric Davignon :

- Au point 12 : pour les réponses, nous aurions dû lire que Madame Johanne Savoie a répondu aux questions.
- Au point 12 pour le projet *Écollation* préciser que c'est 3 collations gratuites par semaine pour 3 ans.

Adopté à l'unanimité.

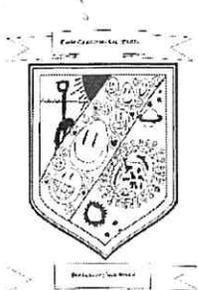
5 – Lecture et adoption du bilan annuel du CÉ 18-19.

Monsieur Frédéric Davignon, président du conseil d'établissement, fait part à l'assemblée du calendrier des réunions qui ont eu lieu en 2018-2019, des dossiers qui ont été traités, des dépenses faites avec le budget de 400 \$ attribué au conseil d'établissement et des enjeux et perspectives.

Il est proposé par Madame Virginie Paquette et résolu

Que : le rapport annuel soit adopté tel quel

Adopté à l'unanimité.



**Procès-verbal de
l'assemblée générale de parents
2019-2020**

6- Lecture du bilan annuel de l'OPP 18-19.

Madame Fanny Delisle fait part à l'assemblée du bilan 2018-2019 de l'OPP d'Henryville.

Les campagnes de financement ont permis d'amasser 6 200 \$ qui a servi et qui servira à financer les activités qui ne peuvent plus être chargées aux parents.

Activités réalisées :

Aide à l'école
Photos scolaires
Maintien d'une page Facebook
Souper spaghetti
Dîner de Noël
Fournir des jeux pour l'extérieur
Fournir des jeux pour l'intérieur pour les jours de pluie
Dîner de la rentrée.
Vaccination
Campagnes de financement, Chocolats de Pâques, fleurs pour la fête des Mères
Représentation de l'OPP aux cafés-rencontres de la municipalité
Payer des activités
Payer le bal des finissants

Madame Josianne Duval-Beaudin fait part à l'assemblée du bilan de l'OPP de Saint-Sébastien (comité de parents).

Activités réalisées :

Campagne de financement fromage Kaiser et fleurs.
Dîner de la rentrée
Dîner de Noël
Souper Spaghetti
Fête de fin d'année
Payer sortie de fin d'année
Payer des activités
Payer le bal des finissants

Madame Fanny Delisle fait tirer des billets du Parc Safari auprès des parents présents pour les remercier de participer à l'assemblée générale.



**Procès-verbal de
l'assemblée générale de parents
2019-2020**

7 - Rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents.

Madame Mélanie Ménard fait part à l'assemblée des principaux rôles du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents au point 4.

Le conseil d'établissement :

Aura lieu à l'édifice Henryville cette année.

Monsieur Frédéric Davignon mentionne qu'il y a un budget de 400 \$ qui sert à être utilisé pour les frais de déplacement et pour les frais de gardiennage au besoin, mais que les deux dernières années le montant a été utilisé pour les élèves finissants après résolution du conseil d'établissement.

L'organisme de participation des parents :

Les dates sont définies par les parents participants.

Comité de parents :

A lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois à la polyvalente Marcel-Landry.

Madame Johanne Savoie mentionne que la commission scolaire fait part de l'importance de la participation des parents au comité principalement cette année, car il y aura beaucoup de décisions à prendre et beaucoup de changement.

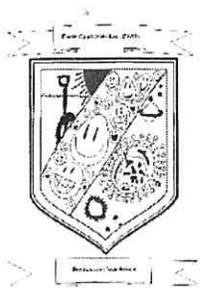
Nous représentons les écoles éloignées.

8 - Adoption d'une procédure d'élection

Il est proposé par Madame Annie Laplante **et résolu :**

Qu' : il y ait un vote à main levée.

La période de candidature est ouverte :



**Procès-verbal de
l'assemblée générale de parents
2019-2020**

9 - Élection des membres au Conseil d'établissement, trois postes vacants pour l'édifice Saint-Joseph (mandat de 2 ans), un poste à la suite de la démission de Mme Ana-Maria Martin (fin de son mandat, une année) et nominations de 3 à 5 substituts.

Madame Josianne Duval-Beaudin a été proposée par Madame Aurélie Séguier

Monsieur Frédéric Davignon a été proposé par Madame Aurélie Séguier

Madame Mélanie Ménard a été proposée par Monsieur Frédéric Davignon

Madame Roxanne Dazé a été proposée par Madame Josianne Duval-Beaudin

Les parents élus au sein du conseil d'établissement sont :

- Madame Josianne Duval-Beaudin
- Madame Roxanne Dazé
- Monsieur Frédéric Davignon
- Madame Mélanie Ménard

Les parents substitués sont :

- Madame Sandy Bouchard Céré
- Madame Ana-Maria Martin
- Madame Vanessa Fraser
- Madame Anick Bessette

10 - Nomination du représentant au Comité de parents ainsi que son substitut

- Madame Rachel Miclette
- Substitut : Madame Josianne Duval-Beaudin et Monsieur Frédéric Davignon

11 - Vote pour la formation d'un Organisme de Participation des Parents (OPP)

Madame Ana-Maria Martin propose la formation de l'organisme de participation des parents dans les deux édifices.

Adopté à l'unanimité



**Procès-verbal de
l'assemblée générale de parents
2019-2020**

12- Période de questions

Madame Ana-Maria Martin : Est-ce que la cour d'école d'Henryville est terminée?

Madame Savoie : Il reste un montant à investir, le grimpe singe a été enlevé, car il n'était plus sécuritaire.

Madame Virginie Paquette :

Madame Johanne Savoie : À Saint-Sébastien il y aura un parcours d'équilibre, nous avons fait faire de soumission pour les bandes de Hockey, lorsque le tout sera terminé, nous ferons faire le lignage. Avec le montant restant il restera à choisir quel type de banc nous ferons installer.

La moitié de l'argent pour financer la cour a été amassé par des campagnes de financement et l'autre moitié a été offerte par la fondation Jacques Landry.

Monsieur Vincent Goudreault : Est-ce que les buts de Hockey viennent avec la patinoire?

Madame Johanne Savoie : Non, c'est la fondation du Canadien qui fournira les buts.

Madame Ana-Maria Martin : Est-ce que les sorties scolaires ont été approuvées?

Madame Johanne Savoie : Oui, elles ont été approuvées au dernier CÉ 2018-2019. Par contre, nous allons devoir vérifier avec notre budget si nous pouvons réaliser toutes les sorties, car le ministère nous oblige à faire deux sorties culturelles qui nous obligent à sortir de l'école alors, il y a des coûts d'autobus. Le ministère verse un montant, mais avec l'expérience je sais que ce sera insuffisant.

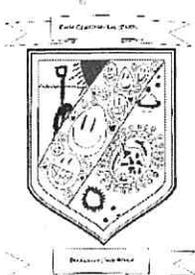
Monsieur Vincent Goudreault : Est-ce que c'est possible que les parents payent les sorties culturelles sur une base volontaire?

Madame Johanne Savoie : Non, car elles doivent toutes être gratuites. Par contre, nous acceptons les dons. Il y a un représentant de chaque école qui se rendra à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour cibler les activités culturelles.

Madame Ana-Maria Martin : Est-ce que le ministère prend en considération les écoles plus éloignées?

Johanne Savoie : Non, car nous sommes une minorité, nous sommes que 7 sur 35.

Madame Fanny Delisle : Qu'est-ce que l'école ferait s'il n'y avait plus d'OPP?



**Procès-verbal de
l'assemblée générale de parents
2019-2020**

Madame Johanne Savoie : Donne l'exemple d'une autre école qui a fait ses deux activités culturelles la même journée, ce qui a permis d'avoir un seul coût pour les autobus.

Madame Virginie Paquette : Fait la proposition de varier les sorties scolaires en particulier l'Estacade, car elle a eu beaucoup de commentaires en lien avec le manque d'intérêt des enfants.

Johanne Savoie : Ça l'a été nommé aux enseignants que ça serait la dernière année pour l'Estacade.

Madame Virginie Paquette : Est-ce qu'il y a eu des commentaires pour les repas chauds cette année?

Johanne Savoie : Je n'ai pas eu de commentaire.

Madame Ana-Maria Martin : Propose de rappeler la raison de la décision d'enlever les ustensiles et les breuvages, car elle a entendu des commentaires négatifs à ce propos.

Madame Johanne Savoie : Nous avons envoyé une lettre explicative avec le premier bon de commande. Malheureusement, ce n'est pas tout le monde qui lit attentivement. C'est surtout pour diminuer le sucre, contribuer pour l'environnement en diminuant les déchets. À la cafétéria, les enfants ont accès à des fontaines d'eau. C'est une culture à développer. S'il n'avait pas enlevé les ustensiles et les breuvages, ils auraient probablement augmenté leur prix. Alors ça l'a permis de garder le même tarif.

Madame Anick Bessette : La traverse piétonnière pour se rendre à l'école de Saint-Sébastien est très dangereuse. Les gens ne regardent pas et je suis inquiète pour ma fille.

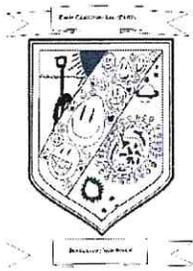
Johanne Savoie : J'ai fait appel à la SQ pour surveiller la traverse piétonnière. Ils seront plus présents.

Madame Vanessa Fraser : Concernant les photos scolaires, j'étais inquiète qu'il n'y ait pas eu de feuille comme les années précédentes pour demander à photographeur ensemble les élèves de la même famille.

Madame Johanne Savoie : Les photographes ont photographié tous les frères et sœurs.

Madame Aurélie Séguier : Est-ce qu'il y aura finalement les berlingots de lait?

Madame Johanne Savoie : Je ne peux pas me prononcer, car c'est une décision de la commission scolaire.



**Procès-verbal de
l'assemblée générale de parents
2019-2020**

Monsieur Frédéric Davignon : Est-ce qu'il y a une amélioration avec le nouveau stationnement à Henryville?

Madame Johanne Savoie : Ce n'est pas encore officiel, mais nous avons dégagé le stationnement de la porte principale afin de laisser de l'espace aux parents qui viennent porter leur enfant pour que ce soit plus sécuritaire, car les parents ne peuvent plus se stationner dans la rue. C'est dans les projets de la commission scolaire de faire un débarcadère comme celui de Saint-Sébastien. Par contre, nous ne savons pas à quel moment.

Madame Aurélie Séguier : Étant donné que c'est ma dernière assemblée générale à Capitaine Luc-Fortin, je tiens à remercier les parents de s'impliquer.

13 - Levée de l'assemblée 20 h 47

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été traités, **il est proposé par** Madame Sandy Bouchard-Céré **et résolu :**

Que : L'assemblée générale des parents soit levée.

Monsieur Frédéric Davignon remercie les parents de s'être déplacés.

Adopté à l'unanimité

Frédéric Davignon
Président du CÉ

Johanne Savoie
Directrice